

Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Pénestin (56)

Partagélec : projet pionnier de centrale photovoltaïque en autoconsommation collective

Pénestin est la première commune de France à expérimenter l'autoconsommation collective grâce à 140 panneaux photovoltaïques installés sur la toiture des ateliers municipaux qui alimentent en électricité, en circuit-court des entreprises de la zone d'activité du Closo.

Pénestin, commune littorale du Morbihan de 1 820 habitants, est depuis longtemps engagée dans la transition énergétique aux côtés de son intercommunalité, Cap Atlantique. Depuis une dizaine d'années, des panneaux solaires équipent la mairie et le complexe sportif Petit Breton. La commune franchit un nouveau cap, en se lançant dans l'expérimentation de l'autoconsommation collective avec trois autres sites pilotes, Bordeaux, Forcalquier et Perpignan.

↗ Un projet pionnier

Une production locale pour une consommation locale : tel est le principe de Partagélec, nom donné au projet d'autoconsommation collective inauguré le 31 mars 2018 à Pénestin. Deux ingrédients à l'origine de ce projet : le décret d'avril 2017 qui autorise l'autoconsommation collective et la volonté de Jean-Claude Baudrais, maire de Pénestin. Il a su convaincre ses partenaires politiques et techniques, soutenu par Michel Bauchet, adjoint aux bâtiments, énergie et transport. « Permettez-moi de rêver à plus de projets de ce type pour une transition énergétique collective » s'exprime M. Baudrais.

Concrètement, 140 panneaux photovoltaïques, d'une puissance de 40 kWc représentant une surface de 234 m², sont installés sur la toiture des ateliers municipaux de la zone d'activité du Closo. L'électricité



Ateliers municipaux de la zone du Closo, équipés des panneaux photovoltaïques

produite est redistribuée auprès de douze entreprises situées dans un rayon de 500 m. « C'est un modèle de circuit-court, ça existe dans l'agriculture donc faisons-le pour l'électricité ! Et cela permet aux citoyens de se réapproprier le sujet de l'énergie », explique Jo Brohan, Président de Morbihan Énergies.

Autres intérêts ? La décentralisation de la production électrique, de plus en plus compétitive, est un atout pour la Bretagne qui dépend à 85% des imports en électricité. « L'autoconsommation peut également permettre des économies pour le système électrique, par exemple sur les pertes des réseaux » souligne Nicolas Hulot, alors ministre de la transition écologique à propos de Partagélec.

Quelques données

- Études de faisabilité : 22 000 euros co-financés par Pénestin, Cap Atlantique, Morbihan Énergie, le syndicat de l'énergie de Loire Atlantique Sydela et la région Pays de la Loire
- Investissement : 38 500 euros porté par Morbihan énergies, avec optimisation des coûts grâce à un appel d'offres groupé, soutenu financièrement par le Sydela.
- Coûts annexes : 46 000 euros, financés par la commune (désamiantage, remplacement des toitures...).
- Coût d'exploitation : 1 500 euros par an pour la maintenance
- Coût de production : 9,70 € HT
- Durée d'amortissement : 20 ans ■

Des démarches inédites

La commune se tourne en premier lieu vers les deux syndicats d'énergie, Sydela en Pays de la Loire et Morbihan Énergies, pour évaluer sa faisabilité. Les conclusions de l'analyse décident les élus de Pénestin, en septembre 2016, à se lancer dans l'opération, avec le soutien de Cap Atlantique. Ils mettent en place un Comité de pilotage, chargé de suivre le projet.

Commence alors le plat de résistance. Une étude de faisabilité technique, économique et juridique est lancée en novembre 2016 avec l'ensemble des acteurs. Elle est réalisée par Enamo et Atlansun.

Sur le plan administratif, puisque l'autoconsommation collective est balbutiante, tout est à défricher. « *Cela nous a valu des heures de réunions et de visioconférences* », s'exprime Michel Bauchet. Une association loi 1901, nommée Partagélec Pénestin, a dû être créée pour organiser l'opération d'autoconsommation collective sur le territoire. Elle réunit producteurs, consommateurs, la commune de Pénestin, Cap Atlantique, Enamo. Son rôle est notamment d'établir le coefficient de répartition entre les consommateurs finaux, de faire entrer tout nouveau consommateur ou producteur. L'autre clé de voûte du projet est la convention d'autoconsommation collective, inédite,

« Partagélec permet à Pénestin et à tous les maîtres d'ouvrage d'ouvrir une voie, celle du partage de l'énergie en circuit court »



Mr Jean-Claude Baudrais, maire

établie entre l'association et Enedis pour régir les données de comptage.

En octobre 2017, les travaux commencent par la rénovation de la toiture, mise gratuitement à disposition par la commune. Morbihan Energie, propriétaire de l'installation, mandate Emeraude solaire pour la pose des panneaux. Puis suit le raccordement au réseau Enedis.

Une mobilisation collective

Les 1er clients de la centrale solaire sont les voisins, 12 artisans de la zone du Closo et un pavillon individuel. Quelques mois plus tôt, la mairie les a rencontrés pour leur présenter le projet et les convaincre. « *Pour eux, le gain financier n'est pas majeur. Ce qui les motive, c'est de consommer local, à partir d'énergie renouvelable* », indique Jean-Claude Baudrais. Restaurateur, mytilculteur, maçon... sont aujourd'hui fournis en électricité locale, pour 1 à 20 % de leur consommation.



Données de consommation au 10.10.19

Morbihan Énergies, le producteur d'énergie, a fixé un tarif unique de vente à 0,052 kWh HT, garanti sur 20 ans. Chaque consommateur reçoit deux factures : une du fournisseur principal et une autre établie par Morbihan Energie, pour la part autoconsommée. Le relevé est réalisé par Enedis, via le compteur Linky, qui collecte les courbes de charge de la consommation de chaque participant.

Si la production est supérieure à la consommation, Enercoop entre en jeu en rachetant le surplus à un tarif supérieur aux prix du marché.

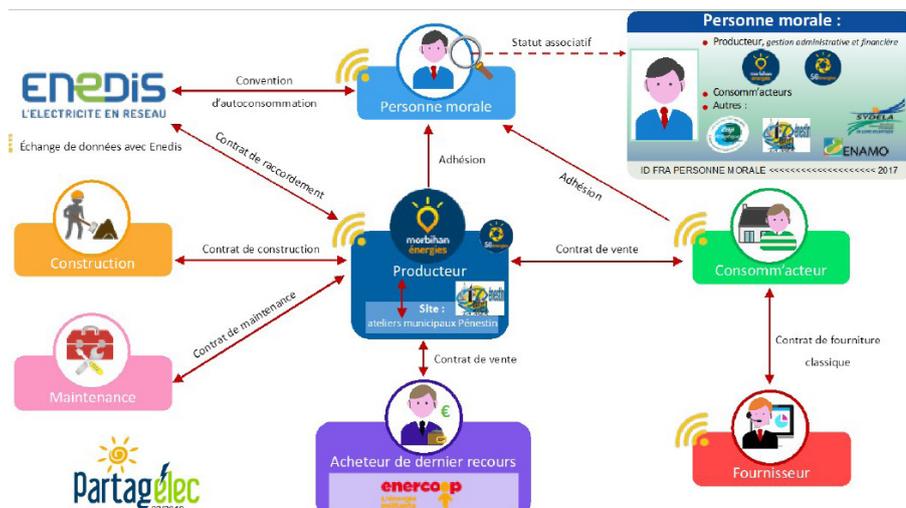
98% d'autoconsommation

Entre août 2018 et octobre 2019, « 88 MWh d'énergie ont été produits, annonce Michel Bauchet. 98,18 % de cette énergie a été injecté dans la boucle d'autoconsommation ».

Aujourd'hui, Partagélec est au point techniquement et économiquement rentable.

« *Reste que juridiquement, nous avons besoin de simplification* », commente Marc Aubry, directeur général de Morbihan Energie.

Pour la suite, les acteurs réfléchissent à la possibilité d'étendre l'opération aux maisons situées dans le périmètre de la centrale solaire. Le souhait est aussi d'accompagner les artisans pour optimiser leur consommation. ■



Les acteurs impliqués dans le projet et la nature de leurs liens

CONTACT :

Michel Bauchet, 2^e adjoint au maire / 02 23 10 03 00 / info@mairie-penestin.com

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

